



---

## Notice pour les candidats aux examens

Nous prions les candidates et les candidats aux examens d'observer scrupuleusement les instructions suivantes pour la procédure de qualification d'employé(e) de commerce:

- Veuillez apporter un document d'identité (carte d'identité, passeport ou permis de conduire).
- Soyez ponctuels et arrivez à l'heure précise indiquée pour votre examen. Votre place et la salle où se déroule l'examen sont indiquées. Si vous arrivez en retard, la direction des examens décidera d'une date de report et, dans les cas non excusés, de l'échec de l'examen.

### Les moyens auxiliaires suivants sont autorisés pendant l'examen écrit / oral:

- Annuaire de l'assurance-maladie suisse, santésuisse (édition 2018).
- Calculatrice de poche sans fonction de mémoire de texte.
- Stylo à bille ou à encre (les crayons ne sont pas autorisés pour répondre aux questions écrites de l'examen).

Cette liste est exhaustive. Veuillez à apporter de quoi écrire et les moyens auxiliaires autorisés.

### Règlement de l'examen

- Pendant l'examen, la salle ne doit être quittée qu'en cas d'urgence et en compagnie d'un surveillant. Veuillez aller aux toilettes avant le début de l'examen! Toute nourriture est interdite dans la salle d'examen.
- Le téléphone portable/smartphone doit être éteint et conservé dans un sac.
- Il ne sera répondu à aucune question pendant l'examen.
- A l'issue de l'examen, les documents d'examen, y compris toutes les feuilles de notes, doivent être remis au surveillant. N'oubliez pas d'inscrire votre nom!
- Si vous désirez partir avant la fin de l'examen, veuillez quitter la salle sans déranger les autres candidats.
- Les candidats visitant les toilettes pendant les examens écrits seront enregistrés.

En cas de violation de ces directives d'examen, la note de 1 sera attribuée à l'examen du candidat concerné.